

# DELA

Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | [www.dela.be](http://www.dela.be)



Amélie Dupont  
Rue du Blanc 10  
5060 TAMINES

## Informations annuelles

Objet **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

1 Notre référence Numéro de police 1030172

2 Intermédiaire DELA 850 104194 A

Chère madame Dupont,

**Votre Plan de Prévoyance obsèques de DELA vous permet de prendre les bonnes dispositions.**

Vous permettez ainsi aux personnes que vous aimez d'être sereines face à vos adieux, en laissant derrière vous de beaux souvenirs, sans préoccupations financières ni pratiques. Un beau geste.

**Vous voulez connaître l'état de votre police ?**

Voici quelques informations. Vous trouverez en annexe vos informations annuelles avec l'état de la situation au 31 décembre <an>. Les modifications apportées après cette date ne sont pas encore visibles.

**Vous souhaitez découvrir les autres avantages que DELA vous réserve ?**

Bien que vous n'y pensiez pas tous les jours, il est important de planifier vos obsèques dès maintenant. DELA vous aide dans tous les préparatifs. Nous réalisons non seulement vos souhaits funéraires, mais nous vous conseillons également quant à vos dernières volontés et à votre testament. Rendez-vous sur [www.dela.be](http://www.dela.be) ou scannez le code QR pour en savoir plus.



**Il vous reste des questions sur vos informations annuelles ?**

Vous trouverez une réponse aux questions les plus fréquentes sur [www.dela.be/fr/questions-et-contact/assure/informations-annuelles](http://www.dela.be/fr/questions-et-contact/assure/informations-annuelles).

Si vous souhaitez des informations sur l'un de nos services, rendez-vous sur [www.dela.be/contact](http://www.dela.be/contact).

Nous sommes à votre disposition !

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à DELA.

Cordialement,

Geert Deschoolmeester  
Directeur Assurances

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe Informations annuelles sur votre assurance obsèques

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A

Page 1/3

### 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

#### 4 Général

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Preneur d'assurance :      | Amélie Dupont   |
| Date de naissance :        | 20 juillet 1981 |
| Numéro de police :         | 1030172         |
| Date d'entrée en vigueur : | 01 octobre 2008 |

#### 5

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Nom du produit :               | Plan de Prévoyance obsèques PLUS                               |
| Type de contrat :              | Assurance-vie branche 21                                       |
| Prime déductible fiscalement : | Non  |
| Valeur de rachat théorique :   | Amélie Dupont : 703,44 euros<br>Thomas Dujardin : 703,44 euros |
| Indemnité de rachat :          | 158,34 euros   |

#### 6

##### Primes

**Montant total des primes versées en <an> :** 307,32 euros  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

#### 7

##### Capital assuré

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

#### 8

##### Les enfants co-assurés :

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2005
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

#### 9

##### Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes sont applicables :

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

#### 10

##### Les bénéficiaires sont :

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.
- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

Page 2/3

11

### Domiciliation européenne

Les données concernant votre domiciliation européenne :

- La référence de votre ordre de domiciliation européen :
- Le nom du créancier de la prime, à savoir DELA
- Le numéro d'identification de DELA : BE67ZZZ725D000054
- Votre prime mensuelle : 26,78 euros
- La date à laquelle votre prime sera débitée : il s'agit toujours du 5ème jour ouvrable du mois de paiement de la prime.

Cette fiche est seulement informative. Aucun droit ne peut être puisé des informations présentées ici ; pour ce faire, vous devez vous référer aux conditions générales et spécifiques de votre police d'assurance.

Pour DELA,

Geert Deschoolmeester  
Directeur Assurances

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



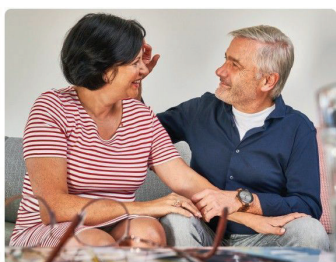
Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

Page 3/3

12

### Un mot d'explication

- *Le montant total des primes versées* correspond à la totalité du montant payé durant l'année civile précédente pour votre police, taxe d'assurance comprise.
- La *valeur de rachat théorique* de la police est la réserve accumulée auprès de DELA par la capitalisation des primes payées, déduction faite des frais engagés pour la couverture du risque. Une indemnité de rachat de 5% est alors retenue sur cette réserve. Cette indemnité est de minimum 158,34 euros (montant indexé trimestriellement). Par conséquent, il est possible que votre police n'ait pas encore de valeur de rachat. Le taux d'indexation applicable est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de rachat. La valeur de rachat théorique tient compte du fait que toutes les primes dues jusqu'au 31 décembre <an> sont payées.
- La *participation bénéficiaire* totale correspond à l'augmentation totale du capital assuré en raison de votre participation aux bénéfices de DELA, à compter de la date d'entrée en vigueur de la police. Cette participation augmente le montant de votre capital assuré sans que votre prime n'augmente. DELA décide chaque année d'octroyer une éventuelle participation aux bénéfices après examen du rendement obtenu. Si une participation bénéficiaire est octroyée, celle-ci aura lieu le 1er juillet si elle est applicable à votre police.
- Pour les droits du bénéficiaire, veuillez-vous référer aux conditions générales de la police. Si nous ne disposons pas d'informations nous permettant d'identifier le(s) bénéficiaire(s) de la convention par son nom, veuillez vérifier si votre choix précédent de bénéficiaire(s) correspond toujours à votre situation actuelle.
- **Cet aperçu n'inclut pas les changements éventuels que vous avez demandés après le 31 décembre <an>.**



### Vous souhaitez découvrir les autres avantages que DELA

**vous réserve ?** Bien que vous n'y pensiez pas tous les jours, il est important de planifier vos obsèques dès maintenant. DELA vous aide dans tous les préparatifs. Nous réalisons non seulement vos souhaits funéraires, mais nous vous conseillons également quant à vos dernières volontés et à votre testament. Rendez-vous sur [www.dela.be](http://www.dela.be) ou scannez le code QR pour en savoir plus.



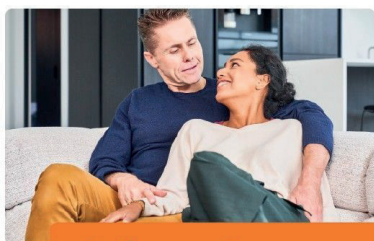
DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229

## Comment lire l'Informations annuelles?

- 1 C'est le **numéro de référence** dont vous aurez toujours besoin pour contacter le DELA afin que nous puissions vous aider immédiatement.
- 2 Vous trouverez qui gère votre police. Il s'agit de  **votre courtier ou agent**.
- 3 Vous trouverez ici **la date et l'année** correspondant à vos informations annuelles. Autrement dit, ces informations annuelles fournissent des renseignements sur votre police pour l'année écoulée. Tous les changements effectués jusqu'au 31 décembre de l'année passée sont pris en compte sur ce document. Les éventuelles modifications apportées après cette date ne sont pas encore visibles.
- 4 **Preneur d'assurance** : cette personne est le titulaire qui souscrit l'assurance et paie la prime.  
  
**Date de naissance** : date de naissance du preneur.  
  
**Numéro de police** : le numéro de votre police.  
  
**Date d'effet** : date à laquelle la police a pris effet.
- 5 **Le nom du produit** : le nom du produit commercialisé ou repris par DELA le type de contrat : l'assurance obsèques fait légalement partie de la branche 21 des contrats d'assurance-vie.  
  
**Déductibilité fi scale des primes** : ce point indique si vous pouvez déduire fiscalement vos primes. Ce n'est pas le cas pour le Plan de Prévoyance Obsèques.  
  
**Valeur de rachat theorique & indemnité de rachat** : si vous demandez le rachat, vous obtenez la valeur de rachat théorique moins l'indemnité de rachat.  
Vous trouverez plus d'explications à ce sujet dans le mot explication à la dernière page.
- 6 **Montant total des primes versées en <année>** : c'est la somme des primes que vous avez versées à DELA l'année dernière.  
  
**Date de fin de paiement des primes** : c'est la date à laquelle toutes les primes ont/auront été payées. A cette date, vous avez/aurez fini de payer ! Vous restez/resterez assuré à vie.
- 7 **Capital assuré au décès de** : il s'agit des capitaux assurés qui seront versés au moment du décès de l'assuré, selon les termes du contrat.
- 8 **Enfants de moins de 18 ans coassurés** : si les enfants sont coassurés, ils figurent ici sur l'information annuelle en tant qu'assurés. (Tous vos/votre enfant(s) n'y figure(nt) pas ? Alors vous pouvez facilement les ajouter comme assurés sur votre police via [www.dela.be/fr/contact](http://www.dela.be/fr/contact) reprenant votre numéro de police, le nom, le prénom, le sexe et la date de naissance de votre enfant.
- 9 **Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes s'appliquent** : Si votre police comprend certaines clauses (par exemple, des services supplémentaires), vous les verrez ici. Vous trouverez plus d'informations sur ces clauses dans les conditions générales et particulières de votre police.
- 10 **Ce sont les bénéficiaires de votre contrat**.  
Les bénéficiaires sont les personnes à qui sera reversé le montant décès convenu pour cette police. Vous pouvez modifier les bénéficiaires à tout moment via [www.dela.be/fr/contact](http://www.dela.be/fr/contact).
- 11 **La domiciliation européenne** : si vous payez par domiciliation, vous trouverez les détails ici.  
  
**La référence de votre ordre de domiciliation**.  
  
**Le nom du créancier** : il s'agit de DELA.  
  
**Le numéro d'identification de DELA**.  
  
**La prime que vous payez**, par mois, année ou autre périodicité.  
  
**La date** à laquelle DELA perçoit la prime.  
Ce texte n'apparaît pas sur votre information annuelle si vous payez par virement bancaire. Vous pouvez toujours opter pour le paiement par domiciliation. Ainsi, vous n'aurez plus à vous soucier de quoi que ce soit. Si c'est le cas, veuillez contacter DELA à l'adresse suivante : [www.dela.be/fr/contact](http://www.dela.be/fr/contact).
- 12 Vous trouverez ici une explication plus détaillée de certains termes.



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be



Amélie Dupont  
Rue du Blanc 10  
5060 TAMINES

## Informations annuelles

Objet **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

- 1 Notre référence Numéro de police 1030172
- 2 Intermédiaire DELA 850 104194 A

- 1 C'est le **numéro de référence** dont vous aurez toujours besoin pour contacter le DELA afin que nous puissions vous aider immédiatement.
- 2 Vous trouverez qui gère votre police. **Il s'agit de votre courtier ou agent.**

Chère madame Dupont,

### Votre Plan de Prévoyance obsèques de DELA et vos dispositions.

Vous permettez ainsi aux personnes que vous aimez d'être sereines face à vos adieux, en laissant derrière vous de beaux souvenirs, sans préoccupations financières ni pratiques. Un beau geste.

### Vous voulez connaître l'état de votre police ?

Voici quelques informations. Vous trouverez en annexe vos informations annuelles avec l'état de la situation au 31 décembre <an>. Les modifications apportées après cette date ne sont pas encore visibles.

### Vous souhaitez découvrir les autres avantages que DELA vous réserve ?

Bien que vous n'y pensiez pas tous les jours, il est important de planifier vos obsèques dès maintenant. DELA vous aide dans tous les préparatifs. Nous réalisons non seulement vos souhaits funéraires, mais nous vous conseillons également quant à vos dernières volontés et à votre testament. Rendez-vous sur [www.dela.be](http://www.dela.be) ou scannez le code QR pour en savoir plus.



### Il vous reste des questions sur vos informations annuelles ?

Vous trouverez une réponse aux questions les plus fréquentes sur [www.dela.be/fr/questions-et-contact/assure/informations-annuelles](http://www.dela.be/fr/questions-et-contact/assure/informations-annuelles).

Si vous souhaitez des informations sur l'un de nos services, rendez-vous sur [www.dela.be/contact](http://www.dela.be/contact).

Nous sommes à votre disposition !

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à DELA.

Cordialement,

Geert Deschoolmeester  
Directeur Assurances

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

### 3 **Etat de votre police au 31 décembre <an>** chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

#### 4 **Général**

Preneur d'assurance : Amélie Dupont  
Date de naissance : 20 juillet 1981  
Numéro de police : 1030172  
Date d'entrée en vigueur : 01 octobre 2008

5 Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

#### 6 **Primes**

**Montant total des primes versées en <an> : 307,32 euros**  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

#### 7 **Capital assuré**

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

#### 8 **Les enfants co-assurés :**

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2005
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

#### 9 **Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes sont applicables :**

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

#### 10 **Les bénéficiaires sont :**

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.
- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

3 Vous trouverez ici **la date et l'année** correspondant à vos informations annuelles. Autrement dit, ces informations annuelles fournissent des renseignements sur votre police pour l'année écoulée. Tous les changements effectués jusqu'au 31 décembre de l'année passée sont pris en compte sur ce document. Les éventuelles modifications apportées après cette date ne sont pas encore visibles.

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

## 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

### 4 Général

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Preneur d'assurance :      | Amélie Dupont   |
| Date de naissance :        | 20 juillet 1981 |
| Numéro de police :         | 1030172         |
| Date d'entrée en vigueur : | 01 octobre 2008 |

4 **Preneur d'assurance** : cette personne est le titulaire qui souscrit l'assurance et paie la prime.  
**Date de naissance** : date de naissance du preneur.  
**Numéro de police** : Le numéro de votre police.  
**Date d'effet** : date à laquelle la police a pris effet.

5 Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

### 6 Primes

**Montant total des primes versées en <an>** : 307,32 euros  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

### 7 Capital assuré

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

### 8 Les enfants co-assurés :

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2005
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

### 9 Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes sont applicables :

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

### 10 Les bénéficiaires sont :

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.
- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229





Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

### 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

#### 4 Général

Preneur d'assurance : Amélie Dupont  
Date de naissance : 20 juillet 1981  
Numéro de police : 1030172  
Date d'entrée en vigueur : 01 octobre 2008

5 Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

#### 6 Primes

Montant total des primes versées en <an> : 307,32 euros  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

#### 7 Capital assuré

– en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>  
– en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

#### 8 Les enfants co-assurés :

– Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2008  
– Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007  
– Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

#### 9 Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes sont applicables :

– Clause de prévoyance  
– Formalités après funérailles  
– Rapatriement

#### 10 Les bénéficiaires sont :

– **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.  
– **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

5 Le nom du produit : le nom du produit commercialisé ou repris par DELA le type de contrat : l'assurance obsèques fait légalement partie de la branche 21 des contrats d'assurance-vie.  
Déductibilité fiscale des primes : ce point indique si vous pouvez déduire fiscalement vos primes. Ce n'est pas le cas pour le Plan de Prévoyance Obsèques.  
Valeur de rachat théorique & indemnité de rachat : si vous demandez le rachat, vous obtenez la valeur de rachat théorique moins l'indemnité de rachat. Vous trouverez plus d'explications à ce sujet dans le mot explication à la dernière page.

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

## 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

### 4 Général

Preneur d'assurance : Amélie Dupont  
Date de naissance : 20 juillet 1981  
Numéro de police : 1030172  
Date d'entrée en vigueur : 01 octobre 2008

5 Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

### 6 Primes

**Montant total des primes versées en <an> : 307,32 euros**  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

### 7 Capital assuré

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

### 8 Les enfants co-assurés :

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2008
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

6 **Montant total des primes versées en <année>** : c'est la somme des primes que vous avez versées à DELA l'année dernière.

**Date de fin de paiement des primes** : c'est la date à laquelle toutes les primes ont/auront été payées. A cette date, vous avez/aurez fini de payer ! Vous restez/resterez assuré à vie.

### 9 Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes sont applicables :

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

### 10 Les bénéficiaires sont :

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.
- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

## 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

### 4 Général

Preneur d'assurance : Amélie Dupont  
Date de naissance : 20 juillet 1981  
Numéro de police : 1030172  
Date d'entrée en vigueur : 01 octobre 2008

5 Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

### 6 Primes

Montant total des primes versées en <an> : 307,32 euros  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

### 7 Capital assuré

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

### 8 Les enfants co-assurés :

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2005
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

### 9 Conformément aux conditions générales, la ou les

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

7 Capital assuré au décès de : il s'agit des capitaux assurés qui seront versés au moment du décès de l'assuré, selon les termes du contrat. X

### 10 Les bénéficiaires sont :

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.
- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

## 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

### 4 Général

Preneur d'assurance : Amélie Dupont  
Date de naissance : 20 juillet 1981  
Numéro de police : 1030172  
Date d'entrée en vigueur : 01 octobre 2008

5 Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

### 6 Primes

Montant total des primes versées en <an> : 307,32 euros  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

### 7 Capital assuré

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

### 8 Les enfants co-assurés :

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2005
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

### 9 Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes sont applicables :

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

### 10 Les bénéficiaires sont :

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires, suivant les dispositions des Conditions Générales.
- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

8 **Enfants de moins de 18 ans coassurés :** si les enfants sont coassurés, ils figurent ici sur l'information annuelle en tant qu'assurés. (Tous) vos/votre enfant(s) n'y figure(nt) pas ? Alors vous pouvez facilement les ajouter comme assurés sur votre police via [www.dela.be/fr/contact](http://www.dela.be/fr/contact) reprenant votre numéro de police, le nom, le prénom, le sexe et la date de naissance de votre enfant. X

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

### 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

#### 4 Général

Preneur d'assurance : Amélie Dupont  
Date de naissance : 20 juillet 1981  
Numéro de police : 1030172  
Date d'entrée en vigueur : 01 octobre 2008

#### 5

Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

#### 6

##### Primes

Montant total des primes versées en <an> : 307,32 euros  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

#### 7

##### Capital assuré

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

#### 8

##### Les enfants co-assurés :

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2005
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

#### 9

##### Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes sont applicables :

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

#### 10

##### Les bénéficiaires sont :

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**

L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**

L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

9 Conformément aux conditions générales, la ou les clauses suivantes s'appliquent.: Si votre police comprend certaines clauses (par exemple, des services supplémentaires), vous les verrez ici. Vous trouverez plus d'informations sur ces clauses dans les conditions générales et particulières de votre police. X

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Succursale belge Noorderplaats 5 boîte 2 | 2000 Anvers  
Contact 02 800 87 87 | www.dela.be

Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

2 Intermédiaire DELA 850 FSMA 104194 A  
Page 1/3

## 3 Etat de votre police au 31 décembre <an> chez DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge

### 4 Général

Preneur d'assurance : Amélie Dupont  
Date de naissance : 20 juillet 1981  
Numéro de police : 1030172  
Date d'entrée en vigueur : 01 octobre 2008

5 Nom du produit : Plan de Prévoyance obsèques PLUS  
Type de contrat : Assurance-vie branche 21  
Prime déductible fiscalement : Non  
Valeur de rachat théorique : Amélie Dupont : 703,44 euros  
Thomas Dujardin : 703,44 euros  
Indemnité de rachat : 158,34 euros

### 6 Primes

Montant total des primes versées en <an> : 307,32 euros  
Date de fin de paiement pour Amélie Dupont : 01 octobre 2046  
Date de fin de paiement pour Thomas Dujardin : 01 octobre 2046

### 7 Capital assuré

- en cas de décès de Amélie Dupont : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>
- en cas de décès de Thomas Dujardin : 5.229,00 euros incluant une participation bénéficiaire totale de 17,00 euros, dont 0,00 euros provenant de la participation bénéficiaire de <an>

### 8 Les enfants co-assurés :

- Jonathan Dujardin, né(e) le 10.08.2005
- Charles Dujardin, né(e) le 09.05.2007
- Sarah Dujardin, né(e) le 02.10.2008

### 9 Conformément aux conditions générales, la ou les c

- Clause de prévoyance
- Formalités après funérailles
- Rapatriement

10 **Ce sont les bénéficiaires de votre contrat.** X  
Les bénéficiaires sont les personnes à qui sera reversé le montant décès convenu pour cette police.  
Vous pouvez modifier les bénéficiaires à tout moment via [www.dela.be/fr/contact](http://www.dela.be/fr/contact).

### 10 Les bénéficiaires sont :

- **En cas de décès de Amélie Dupont :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.
- **En cas de décès de Thomas Dujardin :**  
L'entrepreneur de pompes funèbres pour les frais funéraires. Le solde éventuel sera payé suivant les dispositions des Conditions Générales.

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Annexe **Informations annuelles sur votre assurance obsèques**

Page 2/3

11

## Domiciliation européenne

Les données concernant votre domiciliation européenne :

- La référence de votre ordre de domiciliation européen :
- Le nom du créancier de la prime, à savoir DELA
- Le numéro d'identification de DELA : BE67ZZZ725D000054
- Votre prime mensuelle : 26,78 euros
- La date à laquelle votre prime sera débitée : il s'agit toujours du 5ème jour ouvrable du mois de paiement de la prime.

Cette fiche est seulement informative. Aucun droit ne peut être puisé des informations présentées ici ; pour ce faire, vous devez vous référer aux conditions générales et spécifiques de votre police d'assurance.

Pour DELA,

Geert Deschoolmeester  
Directeur Assurances

11

**La domiciliation européenne** : si vous payez par domiciliation, vous trouverez les détails ici. x

**La référence de votre ordre de domiciliation.**

**Le nom du créancier** : il s'agit de DELA.

**Le numéro d'identification de DELA.**

**La prime que vous payez**, par mois, année ou autre périodicité.

**La date** à laquelle DELA perçoit la prime.

Ce texte n'apparaît pas sur votre information annuelle si vous payez par virement bancaire. Vous pouvez toujours opter pour le paiement par domiciliation. Ainsi, vous n'aurez plus à vous soucier de quoi que ce soit. Si c'est le cas, veuillez contacter DELA à l'adresse suivante : [www.dela.be/fr/contact](http://www.dela.be/fr/contact).

DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229



Annexe Informations annuelles sur votre assurance obsèques

Page 3/3

## 12 Un mot d'explication

- Le *montant total des primes versées* correspond à la totalité du montant payé durant l'année civile précédente pour votre police, taxe d'assurance comprise.
- La *valeur de rachat théorique* de la police est la réserve accumulée auprès de DELA par la capitalisation des primes payées, déduction faite des frais engagés pour la couverture du risque. Une indemnité de rachat de 5% est alors retenue sur cette réserve. Cette indemnité est de minimum 158,34 euros (montant indexé trimestriellement). Par conséquent, il est possible que votre police n'ait pas encore de valeur de rachat. Le taux d'indexation applicable est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de rachat. La valeur de rachat théorique tient compte du fait que toutes les primes dues jusqu'au 31 décembre <an> sont payées.
- La *participation bénéficiaire* totale correspond à l'augmentation totale du capital assuré en raison de votre participation aux bénéfices de DELA, à compter de la date d'entrée en vigueur de la police. Cette participation augmente le montant de votre capital assuré sans que votre prime n'augmente. DELA décide chaque année d'octroyer une éventuelle participation aux bénéfices après examen du rendement obtenu. Si une participation bénéficiaire est octroyée, celle-ci aura lieu le 1er juillet si elle est applicable à votre police.
- Pour les droits du bénéficiaire, veuillez-vous référer aux conditions générales de la police. Si nous ne disposons pas d'informations nous permettant d'identifier le(s) bénéficiaire(s) de la convention par son nom, veuillez vérifier si votre choix précédent de bénéficiaire(s) correspond toujours à votre situation actuelle.
- **Cet aperçu n'inclut pas les changements éventuels que vous avez demandés après le 31 décembre <an>.**

12 Vous trouverez ici une explication plus détaillée de certains termes. X



**Vous souhaitez découvrir les autres avantages que DELA vous réserve ?** Bien que vous n'y pensiez pas tous les jours, il est important de planifier vos obsèques dès maintenant. DELA vous aide dans tous les préparatifs. Nous réalisons non seulement vos souhaits funéraires, mais nous vous conseillons également quant à vos dernières volontés et à votre testament. Rendez-vous sur [www.dela.be](http://www.dela.be) ou scannez le code QR pour en savoir plus.



DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. – succursale belge, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour la Branche 21 assurances vie. IBAN BE56 7310 0167 0088 | BIC KREDBEBB | n° de code 2864 | n° d'entreprise 0665.931.229